



# **SOREDE**

## **Mas del Rost et Mas Tarte**

### **REUNION DE QUARTIER**

#### **REUNION DU 6 JUIN 2024**

#### **Présents :**

- M. le Maire, Yves PORTEIX
- Le délégué du quartier, Marc Chartrer
- Mme le Brigadier Valérie Perrard
- Le représentant des Services Technique : Julien Sales
- Le rédacteur, Jean-Marc Ronflard
- Les habitants, environ 35 personnes

Réunion parking rue de l'Aranyo à partir de 18 h.

En introduction, Pascal de la communauté de communes a présenté l'état d'avancement du compostage et la possibilité de commander des composteurs en bois gratuitement. (Fabriqués à l'ESAT de SOREDE).

C'est la CC-ACVI qui a obligation de proposer des solutions de compostage aux habitants. La pose de composteur collectif est à l'étude et sera présenté dans quelques mois.

À la suite d'une question concernant des déchets amiantés domestiques, ceux-ci ne sont pas repris par la déchetterie mais peuvent être recyclés à Clairà gratuitement.

M. Le Maire rappelle les dernières interventions réalisées dans le quartier :

- Déplacement du transformateur au Mas Tarte
- Réfection de la rue du Mas Tarte en tri couches
- Réseau réhabilité rue des Chênes
- Mise en place de panneaux Stop rue de la Tagnarède

- Stationnement interdit le long de la rue du Mas del Rost après le Stop.

### **La parole est aux habitants :**

Plusieurs signalements concernent la dégradation des rues de l'Aranyo et de la Tagnarède.

La rénovation du revêtement de ces rues sera prévue avant la fin 2024. Elle sera précédée d'une réunion des riverains.

Les travaux sur les trottoirs ne sont, pour l'instant, pas prévus.

Les places de stationnement seront matérialisées.

La voirie est communale et donc publique, il n'y aura donc pas de places privatives. Chaque lot dispose de place de stationnement sur son terrain.

La rue ND du Château est programmée pour 2005.

Concernant la rue du Mas Félix, elle ne fait pas partie du prochain programme de rénovation.

Installer un panneau supplémentaire « interdit aux chiens » pour le parc de la Rourède.

Un habitant remet en cause le sens unique de la rue Campet car la largeur ne permet pas le passage simultané des piétons, vélos et voiture. Cet aménagement a été décidé par le comité de déplacements et donne satisfaction à l'ensemble des usagers.

Il est proposé de mettre en place une signalisation « 20 km/h » qui formalise la partage de la voirie.

Demande d'installation d'un Miroir rue de la Tagnarède / rue du Mas del Rost.

La haie le long de la rue du Mas del Rost, pour le terrain à l'angle de la rue de la Tagnarède doit être taillée à la limite de la clôture, elle gêne la visibilité au stop.

**M. le maire remercie l'assistance et l'invite à partager le verre de l'amitié tout en continuant les discussions.**

Rappel 1 : vous pouvez vous inscrire sur le site [voisinsvigilants.org](http://voisinsvigilants.org). Ce site est géré par Sorède et outre les informations de sécurité, vous recevrez également toutes les informations communales.

Rappel 2 : incendie :vous trouverez toutes les informations sur ce site <http://www.prevention-incendie-foret.com/>